

Lancer l'impression

ENQUETE. Pourquoi l'État a autorisé en 2006 la réouverture à Paris d'un cercle de jeu mis en cause aujourd'hui pour blanchiment

Poker menteur

■ Dominique Richard

2006, dans un rapport qui prête désormais à sourire, le sénateur UMP du Var, François Trucy, tressait des éloges aux dix cercles de jeu en activité à Paris. « Ils respectent scrupuleusement la réglementation », relevait l'élu provençal, n'hésitant pas au passage à tordre le cou « aux rumeurs et légendes » selon lesquelles ces établissements seraient aux mains de Corses peu recommandables. Apparemment un peu vite, si l'on se fie aux développements de l'affaire du Concorde. Ce cercle, ouvert en 2005 après dix-huit ans de sommeil, se donnait pour mission de « promouvoir l'idéal républicain ». Il est aujourd'hui soupçonné d'avoir abrité une lessiveuse à argent sale.



Parrain. L'instruction actuellement menée par la Juridiction interrégionale spécialisée de Marseille ne ressemble pas aux traditionnels dossiers de règlements de comptes entre truands. Si un parrain présumé du milieu marseillais, Roland Cassone, est sous les verrous, des personnages inattendus l'ont rejoint derrière les barreaux : le banquier genevois François Rouge et le capitaine Paul Barril, l'ancien fer de lance du Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN). Fin connaisseur des paradis fiscaux, le financier suisse avait investi des fonds dans le cercle de jeu dirigé par Edmond Raffalli et Paul Lantieri. L'entente entre les deux associés corses fut brève. Évincés, Paul Lantieri et François Rouge ont cherché à reprendre la main. Paul Barril, fort de son passé de baroudeur, avait, semble-t-il, été approché par les deux hommes pour intimider le clan corse rival qui avait pris les rênes du Concorde.

Tuerie. L'enquête confiée à la police judiciaire a débuté en 2006 après la tuerie des Marronniers, un bar de Marseille où trois malfrats étaient tombés sous les balles d'un gang rival. À l'origine de ce sanglant règlement de comptes, une guerre sans merci pour le contrôle des recettes des machines à sous. Blessé lors de la fusillade, l'un des assassins présumés avait appelé Paul Lantieri à l'aide. Directeur artistique du Concorde, propriétaire de plusieurs restaurants et ancien tenancier de boîtes de nuit, cette figure de la Corse du Sud était intervenue auprès d'un neurochirurgien marseillais pour qu'une clinique accepte de soigner le voyou. Mis en examen il y a plusieurs mois pour recel et association de malfaiteurs mais laissé en liberté, Paul Lantieri est aujourd'hui en cavale. Les progrès de l'enquête l'ont manifestement incité à prendre le large.

Protections. La justice s'intéresse désormais aux « bonnes fées » qui ont conduit Nicolas Sarkozy, en 2005, alors qu'il était ministre de l'Intérieur, à autoriser la réouverture de ce cercle de jeux. Et son successeur Michèle Alliot-Marie à agréer en septembre dernier une demande de renouvellement en dépit de la mise en examen de Paul Lantieri. Les pouvoirs publics se retranchent derrière l'avis, qui n'est que consultatif, de la Commission supérieure des jeux, l'instance composée d'élus et fonctionnaires qui examine, entre autres, les dossiers déposés par les cercles de jeux. Celle-ci s'est toujours montrée bienveillante envers cet établissement en vogue qui employait près de 100 personnes et dont le lancement avait eu lieu en présence de Caroline de Monaco, d'Enrico Macias, de Jean Reno et pléthore d'animateurs TV comme Karl Zéro ou Benjamin Castaldi.

Statut associatif. Légalisés au début du XXe siècle, les cercles représentent une bizarrerie dans le paysage des jeux français dominé par la Française des jeux, le PMU et les casinos. Ces établissements, au regard des revenus qu'ils génèrent, acquittent l'impôt sur les sociétés tout en ayant le statut d'associations à but non lucratif ! Ils doivent afficher des objectifs sociaux, artistiques ou littéraires et verser 10 % de leurs recettes à des œuvres caritatives ou d'intérêt général. Au cours des trente dernières années, leur nombre a été divisé par deux. Mais la vogue récente du poker, popularisé par Patrick Bruel sur Canal +, leur a redonné une seconde jeunesse (1). Leur statut juridique ne permet pas un contrôle aussi approfondi que s'il s'agissait de sociétés commerciales traditionnelles. Ils ne sont pas tenus de publier leurs comptes ni de les faire certifier. Tous sont dotés d'un conseil d'administration. Mais les dirigeants les plus influents n'apparaissent pas forcément en pleine lumière. Sans la caution d'un « banquier », il n'y a pas de cercle possible. « Ce sont les personnages essentiels, relève le sénateur François Trucy dans l'un de ses rapports parlementaires. Ce ne sont pas des joueurs comme les autres. Ils disposent d'une assise financière solide et sont souvent adossés à des groupes ou consortiums. » Qui, en secret, détient la banque d'un cercle, détient le pouvoir.

Corse-du-Sud. Le milieu corse profite-t-il de cette opacité pour continuer à tenir certains établissements ? Certains indices laissent songeur. En 2005, parmi les 45 associations gratifiées par l'un des plus grands cercles parisiens, 13 étaient corses. Les Renseignements généraux assurent pourtant que le ménage a été fait depuis l'époque troublée des années 80 où trois patrons de cercles avaient été assassinés. Pourtant, c'est bien un nom surgi du passé qui apparaît à la lumière de l'enquête actuellement en cours sur le Concorde. Celui d'Edgar Raffalli.

Dans les années 80, alors qu'il était seul dirigeant du Concorde, il avait été entendu par la justice qui le soupçonnait d'avoir facilité le départ pour le Brésil d'Yves Challier, mis en cause dans l'affaire du Carrefour du développement. Fermé provisoirement à plusieurs reprises, le Concorde avait définitivement roulé ses tapis en 1987. Mais Edgar Raffalli n'avait pas renoncé à relancer ce cercle à l'histoire mouvementée.

Conseiller de Laporte. Edgar Raffalli est un ancien collaborateur de Marcel Francisci, patron du cercle Haussman abattu en 1982. Roland Francisci, son frère, député UMP et président du Conseil général de Corse-du-Sud, a dirigé à Paris le cercle de l'aviation jusqu'à sa mort en 2006. Les élus UMP de ce département ont manifestement leurs entrées en haut lieu. Ancien directeur de cabinet de Roland Francisci, Franck Giovannucci est aujourd'hui l'un des conseillers du secrétaire d'État aux Sports Bernard Laporte. Il ne faut tirer aucune conclusion hâtive de ces liaisons entre jeux et politiques. Mais les policiers en quête du dessous des cartes du Concorde vont fatalement les examiner de très près pour déterminer dans quelles circonstances et avec l'appui de qui l'établissement a pu rouvrir ses portes.

(1) Un ancien employé du Concorde a déposé un dossier, actuellement à l'instruction, pour ouvrir un cercle de jeux à Bordeaux.

E

[<< Haut de page](#)

Lancer l'impression

05/01/2008. Cet article est extrait du site www.sudouest.com

Droits de reproduction et de diffusion réservés.

Copyright Sud Ouest 2003. **Usage strictement personnel.**